

LE JOURNAL DE LA COMMUNE D'AIGUEFONDE

Lo Cascanhòl⁵¹

OCTOBRE 2025



«PIERRES SÈCHES»
INITIATION À UN SAVOIR ANCIEN

SOMMAIRE

Edito

Sommaire, Etat civilp. 2

Retour en imagesp. 3-6

Vie communale

US Aiguefonde - Gym Tonic Fontalbap. 7

Ecole Primairep. 8-9

Courir Ensemblep. 10

Comité des Fêtes - Bibliothèque Fontalbap. 11

Retraites à l'Ecole maternelle

Hommages : Alain Barthes et Daniel Ladmiraal ..p. 12

Travauxp. 13

MJC Le Bercailp. 14

Le Conseil des Sages : Arboretump. 15

Infos communalesp. 16-17

Conseils Municipauxp. 18 à 25

Prochains rendez-vousp. 26

Expressionp. 27

Les Petits Bonheurs d'Automnep. 28

ETAT CIVIL

Du 1^{er} mai au 15 septembre 2025

NAISSANCES

Mayel OUSSENI ALI, le 3 juillet

Célestin MARTY, le 26 juin

MARIAGES

Cédric CAUHÉPÉ et Mélanie BONNIN, le 12 juillet

Kévin GAILHARD et Maëva MARAVAL, le 19 juillet

Jacques BARRAU et Agnès FERRET, le 31 juillet

Dermot FLAHERTY et Soizic DEQUI, le 2 août

Charléne ALFANDARI et Chloé JOLY, le 13 septembre

DÉCÈS

Georges CHABBERT, le 19 mai

Eric TAUZIN, le 25 juin

René BACHELARD, le 2 juillet

Lucette MIFSUD veuve FABRE, le 5 juillet

Agnès BARREIRO MARTINEZ veuve AZZOPARDI, le 14 juillet

Rémy FERNANDEZ, le 19 juillet

Evelyne COMBES veuve FOURNÈS, le 27 juillet

Marthe GALIBERT épouse CASTRES, le 11 août

Daniel LADMIRAL, le 12 août

Aucéane VAZ DE ALMEIDA, le 5 septembre

INFOS SECRETARIAT

Services techniques :

de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi.

Services administratifs :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi.

Numéro d'urgence mairie :

06 12 43 21 26

Laisser un message, nous vous rappelons.

Editorial

Madame, Monsieur,

C'est un nouveau numéro de votre journal municipal que vous retrouvez aujourd'hui, qui témoigne superbement de la dynamique associative de notre commune.

Dans le « retour en images », redécouvrez les fêtes des écoles, de la crèche, des magnifiques soirées des « Fanfares » à celle du cinéma en plein air, ou du moment « Occitan » (et pas que) de la Fête d'en servole, toutes sont de formidables rendez-vous de partage et de convivialité qui sont présentés, auxquels vous avez d'ailleurs répondu nombreux. Un coup de chapeau à nos footballeurs de l'US Aiguefonde, que vous retrouverez en page 7, qui débute leur saison en division supérieure, après le titre de champion senior de D4 du Tarn l'année dernière. Sur les terrains de nombreux enfants portent encore fièrement nos couleurs, nous le devons à l'engagement des bénévoles et des parents, bravo à eux !

Toujours chez les sportifs, merci aux coureurs et adhérents de Courir Ensemble à Aiguefonde, qui parcourent de nombreuses courses partout en France et même beaucoup plus loin, toujours avec l'esprit compétiteur, mais aussi celui de la convivialité !

De nombreuses autres activités associatives sont aussi mises en avant, avec un retour sur l'inauguration du centre de loisirs « La Ruche » où nous avons eu l'honneur et le plaisir de recevoir, Monsieur le Sous-Prefet de Castres, le Président du Département et Monsieur le Président de la CAF du Tarn, notamment.

J'attire votre attention sur la page consacrée au « Conseil des Sages », dont les membres portent de beaux projets, dont notamment l'espace de biodiversité au pré de la garrigue. Ce lieu, qui se développe grâce à leur travail et leurs idées, est souvent partagé avec les enfants des écoles et de la MJC.

Quelques mots pour finir, sur les travaux d'aménagement à St-Alby. Après une réunion publique en juin, en présence des entreprises et de nombreux citoyens, une première phase concernant le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement a débuté. C'est un chantier important qui, à ce stade, respecte les budgets et les délais. Ce chantier est régulièrement suivi par les élus et les services de la mairie, et la relation avec l'entreprise est constante. Un projet qui a pour objectif d'améliorer le cadre de vie.

Bonne lecture à tous !

Le Maire,
Conseiller Régional d'Occitanie

UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL : LA CONSTRUCTION EN PIERRE SÈCHE !

Merci à Manu Borralho paysagiste et spécialiste passionné, qui nous a appris à monter et restaurer ces murets qui façonnent nos paysages depuis des siècles.

Une journée conviviale au grand air organisé par le Parc National du Haut Languedoc en partenariat avec la mairie d'Aiguefonde.

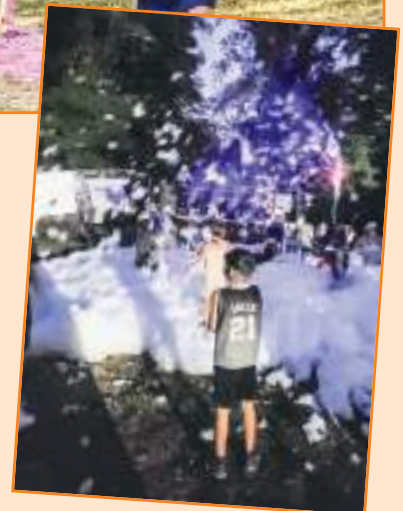


FANFARES SANS FRONTIÈRES À AIGUEFONDE !

Le groupe de Pologne a fait résonner cuivres, percussions et traditions au Pré de la Garrigue.

Un voyage musical unique.

La soirée s'est terminée en musique.



FÊTE DE LA CRÈCHE



CINÉ PLEIN AIR

Une soirée magique à Aiguefonde !

Même si le temps n'était pas au rendez-vous au-dessus de nos têtes, des étoiles brillaient dans les yeux de chacun d'entre nous lors de la soirée ciné-concert organisée avec le concours de la MJC et la diffusion du film «Un petit truc en plus».



LA FÊTE DU SPORT DU BASSIN MAZAMÉTAIN

La Fête du Sport du bassin mazamétain a rassemblé petits et grands autour d'un même élan : celui de partager les valeurs universelles du sport.

Nos associations sportives Aiguefondaises y étaient fièrement représentées, avec dynamisme et passion. Au-delà de la santé et du bien-être, le sport est un formidable vecteur de fraternité, de respect et d'égalité. Chaque discipline incarne ces valeurs qui nous rassemblent : entraide, solidarité et esprit collectif.

Un grand merci aux bénévoles et éducateurs qui, par leur engagement constant, font vivre nos associations. La commune les soutient, convaincue que leur action est essentielle pour les habitants, petits et grands.



« LA RUCHE » FAIT PEAU NEUVE.

À Aiguefonde, la jeunesse bourdonne d'énergie... et c'est "La Ruche" qui en est le cœur battant ! Notre tout nouveau centre de loisirs, rénové et agrandi, s'est rempli de rires, de jeux, de découvertes tout l'été. Les enfants s'y retrouvent pour grandir, apprendre à vivre ensemble et tout simplement s'épanouir au-delà de l'école. Grâce au soutien de l'Etat, de la CAF et du Département du Tarn, la capacité d'accueil est augmentée, dans un espace moderne, sécurisé et chaleureux.

Un immense merci aux animateurs, éducateurs, agents communaux et bénévoles qui font vivre "La Ruche" au quotidien. Ce sont eux les passeurs d'autonomie, de solidarité et de citoyenneté.



LOCAL DES CHASSEURS

Inauguration de la Salle Associative «Maxime GARCES»



**BALADE THÉÂTRALISÉE
AVEC « LE DUO D'AQUI »**
Une nouvelle façon de découvrir le village !



RÉUNION PUBLIQUE À SAINT ALBY :

Présentation des grandes lignes du projet de réhabilitation : amélioration de l'espace public, valorisation du patrimoine, accessibilité repensée, parkings créés.



FÊTE DES ÉCOLES



LES CM2 D'AIGUEFONDE EN VISITE À LA MAIRIE !

Accompagnés de leurs enseignants, les enfants ont été reçus par le Maire, Vincent Garel, dans la salle du conseil municipal.

L'occasion pour eux de découvrir le fonctionnement de la mairie, le rôle des élus et de poser des questions sur la vie de leur commune. À cette occasion, une clé USB leur a été remise pour stocker leurs données à leur entrée au collège.



C'EST REPARTI POUR UNE NOUVELLE RENTRÉE !



Comme chaque année, notre Maire Vincent Garel et Akila Ouzioui adjointe à l'enfance et jeunesse s'est joint aux équipes pour accueillir enfants et parents. Parents, enfants, professeurs, personnels... faisons de cette rentrée un moment de joie partagée et de confiance renouvelée !

FÊTE D'EN SERVOLE

organisée par l'association "En servole festoneta"



US AIGUEFONDE : UNE SAISON RICHE EN ÉMOTION, VIVE LES ORANGES ET NOIRS !



La saison s'est achevée sur une note positive avec la montée de notre équipe sénior en D3.

Entre les entraînements et les matchs, le club a offert un moment de détente à tous les licenciés avec une soirée au bowling. Une bonne soirée qui a ravité les petits et les grands.

Suite à son excellente saison 2024/2025 dans toutes nos catégories jeunes ainsi que le titre de Champion du Tarn D4 de nos seniors, M. le maire Vincent GAREL accompagné de ses adjoints nous ont reçu en mairie comme à chaque titre du club, c'est une tradition

depuis de nombreuses années. Après le discours de M. le maire, le président du club accompagné du trésorier ont profité de cette soirée pour remercier notre éducateur Mario pour ces 35 ans de bénévolat.

Pour clôturer la saison, les catégories u11 et u13 sont allées faire des tournois hors département. Pour les u11, départ du côté de Foix et les u13 à la Grande Motte de bons souvenirs pour les enfants ainsi que pour les entraîneurs et les accompagnateurs.

Les plus petits ont sillonné le Tarn pour des tournois à la conquête de victoire et surtout du graal « la médaille ».

Nouveauté cette saison, une deuxième équipe senior a vu le jour, nous aurons donc une équipe en D3 et une en D4, avec un joli effectif, le mercato du club a été très bien réalisé par les dirigeants avec notamment le recrutement d'excellent jeunes de la région, ils pourront aussi compter sur les anciens toujours présents pour les accompagner au mieux. Le club tient à remercier la mairie toujours présente à ses côtés, les bénévoles du club, les entraîneurs bénévoles présents en semaine et le weekend auprès de vos enfants. On vous attend nombreux au bord des terrains soutenir nos équipes, un vide grenier est organisé le 5 octobre à la salle polyvalente.

Une saison recommence,

pour tous renseignements (inscription, bénévolat...) merci de joindre le président Nicolas au 07/70/59/44/06.



GRUPE GYM DE SAINT-ALBY

GYM DOUCE POUR PREVENIR OU SOULAGER DES DOULEURS

(Renforcement musculaire, Equilibre, Relaxation, Etirements, Mémoire)

Le Groupe Gym Sénior vous propose des cours encadrés par un professionnel

Tous les mardis de 8h40 à 9h50 (sauf vacances scolaires)

A la Maison d'Accueil de St Alby

2 SÉANCES D'ESSAI GRATUITES

places limitées pour un meilleur encadrement.

Contact : Mme Le Scornet 06 41 37 36 37

ECOLE PRIMAIRE DE SAINT-ALBY

Fête des écoles

Vendredi 20 juin a eu lieu la fête des écoles de Fontalba et Saint-Alby en partenariat avec la MJC et la mairie d'Aiguefonde. Les élèves ont présenté des danses et des chants sur le thème des animaux. Pour préparer cela, les élèves de l'école de St Alby avaient eu la chance de bénéficier de plusieurs interventions de Tatiana, une musicienne et Tatiana les a également accompagnés au piano durant la représentation devant les parents.



Après ce superbe spectacle, tout le monde est allé au pré de La garrigue où la MJC avait organisé des stands de jeux très amusants ! Pour clôturer ce moment dans une ambiance festive, la mairie a offert un apéritif et une soirée mousse avec DJ ! Petits et grands se sont bien amusés !



Rencontre Beach Soccer

Jeudi 26 juin, les élèves de CP sont allés à la manifestation « Beach Soccer » à Bout du Pont de l'Arn avec le partenariat de la mairie d'Aiguefonde. Il y avait deux ateliers sportifs : foot classique, foot sur sable, un atelier sur les premiers secours avec la croix rouge et un atelier sur la sécurité avec la gendarmerie. Les élèves ont apprécié cette sortie mêlant santé, sécurité et sport !



visite des CM2 à la mairie



Sortie au planétarium

Le 23 juin 2025, les deux classes de CM se sont rendues au planétarium de Montredon-Labessonnié pour visiter le planétarium. Nous avons été accueillis puis notre classe a commencé par le premier atelier qui consistait à fabriquer des fusées à partir de bouteilles d'eau gazeuse vides. Pendant ce temps, l'autre classe regardait les projections au plafond dans le planétarium et Alexander expliquait des choses sur les planètes, les constellations, les galaxies... Ensuite nous avons pique-niqué, puis nous avons observé le soleil et les éclipses solaires à l'aide d'un télescope. Nous avons alors inversé les ateliers. Enfin, nous avons fait le lancement des fusées à l'extérieur.



Projet Lecture avec les CP, CE1 et CE2

Les élèves des trois classes : CP et deux classes de CE1/CE2 ont participé à un projet de lecture interclasses pour élire leur livre préféré de l'année. Chaque classe a travaillé sur plusieurs albums de littérature de jeunesse au cours de l'année. Les élèves ont présenté et lu ces livres aux autres classes. A la fin de l'année, les trois classes se sont réunies pour élire leur livre préféré. C'est « L'Afrique de Zigomar » qui a comptabilisé le plus grand nombre de voix. Pour féliciter les élèves de leur implication dans ce projet et les efforts fournis en lecture à haute voix, les élèves ont chacun reçu le tapuscrit de cet album.

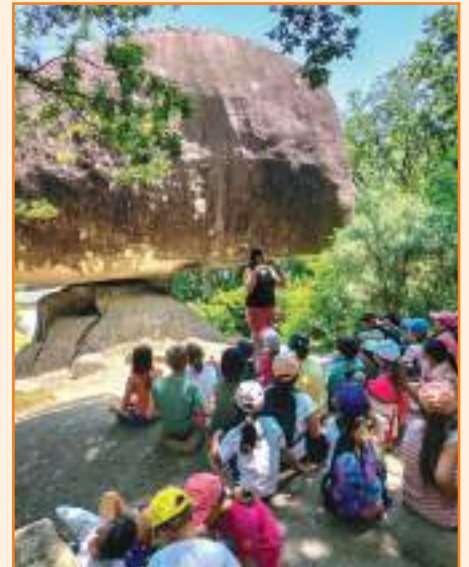
Rentrée en musique



Judi 4 septembre, deux musiciennes du Conservatoire : Tatiana et Aurore sont venues à l'école pour une séance de musique avec les 5 classes dans le cadre de « La rentrée en musique ». Elles ont joué du piano et de la flute traversière, elles nous ont fait chanter et reproduire des rythmes. C'était un moment très sympathique.

Sortie dans le Massif du Sidobre pour les CP, CE1-CE2, le 23 juin

Nous avons d'abord été accueillis à la maison du Sidobre. Nous avons marché sur «le Sentier des Merveilles» où se trouvaient « le Roc de l'Oie, le «Billard», «l'Eléphant» et «la Langue». La guide nous a expliqué comment s'est formé le granite il y a 3 millions d'années. Ces gigantesques rochers en forme d'animaux nous ont émerveillés. Nous avons aussi pu écouter les légendes du « Roc de l'Oie » et de « l'Eléphant ». Nous avons même essayé de faire trembler le billard ! Après le pique-nique sur l'herbe, nous avons découvert l'impressionnante «Peyro Clabado» puis nous sommes montés à la table d'orientation pour admirer le panorama. Nous sommes ensuite retournés à la maison du Sidobre. Nous avons regardé la vidéo «C'est pas sorcier» sur le granit du Sidobre. Puis, nous avons observé des maquettes représentant les différentes étapes de l'exploitation du granit par les hommes.



COURIR ENSEMBLE - C'EST LA RENTRÉE

La rentrée arrivée vous avez peut-être envie de bouger, de rencontrer de nouvelles personnes autour d'une randonnée dans notre splendide Montagne Noire ou bien d'arpenter nos sentiers au petit trop afin de pouvoir admirer le paysage.

L'association Courir Ensemble Aiguefonde vous accueille dans sa joyeuse équipe.

Quel que soit votre niveau ou votre but, vous souhaitez faire du sport pour vous sentir mieux, pour améliorer votre condition physique ou pour vous faire plaisir, nous vous donnons rendez-vous les mardi et vendredi à 18h30 ainsi que le dimanche matin à 9h30 pour participer à nos séances.

Un seul lieu le complexe sportif Alain Guiraud à Fontalba pour intégrer une équipe qui performe dans toute la France à travers ses membres mais qui prend surtout du plaisir à se retrouver aux entraînements prolongés par le verre de l'amitié récupérateur.

Un peu de sérieux dans ces festivités lors de dates importantes à venir, l'Assemblée Générale Courir Ensemble Aiguefonde début décembre et notre course LA RONDE AIGUEFONDAISE à noter pour le 29 mars 2026 avec ses 2 courses adultes, sa course enfant et sa randonnée.

A très bientôt au plaisir de se rencontrer.

Pour Courir Ensemble Aiguefonde,
Lionel LUCAS, Président



Leucate



Trail de Labruguière



Merinos

COMITÉ DES FÊTES : RETOUR SUR LA FÊTE D'AIGUEFONDE – JUIN 2025

Soleil, musique et convivialité étaient au rendez-vous lors de la fête d'Aiguefonde, qui s'est déroulée les 6, 7 et 8 juin derniers. Un week-end placé sous le signe du partage, de la bonne humeur et de la fête, qui a réuni habitants et visiteurs dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Le vendredi soir, le coup d'envoi a été donné avec l'apéritif du village, animé par Adrien BELZEBUT, suivi d'une soirée DJ qui a fait danser petits et grands jusque tard dans la nuit.

Le samedi, les festivités ont poursuivi au lavoir d'Aiguefonde avec la bodega Cro-Magnon et son DJ. Suivi d'un grand moment musical : le concert de l'orchestre CANYON, qui a enflammé la scène et rassemblé une foule enthousiaste.

Le dimanche, place à la tradition avec le concours de pétanque qui a réuni de nombreuses équipes dans une ambiance chaleureuse. Après la remise des récompenses, la banda LOUS MASELIERS a mis l'ambiance à l'apéritif. Le repas aligot-saucisse a ensuite régalié les convives, avant que la soirée ne se termine en beauté avec le concert des TONTONS GIVRÉS.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé et contribué à la réussite de cette belle édition !

Et ça continue...

Dès à présent, le comité des fêtes travaille sur plein de belles surprises pour conclure l'année et démarrer la prochaine en beauté.

Restez connectés sur nos réseaux sociaux ainsi que sur les affichages publics du village pour découvrir le programme à venir.



BIBLIOTHEQUE de FONTALBA (gratuite)

Septembre est le mois de la rentrée pour les petits et les grands.

La bibliothèque d'Aiguefonde a de nouveau ouvert ses portes le lundi 1^{er} septembre. Elle vous propose les nouveautés qui ouvrent les cœurs et les esprits.

Ce sont 3000 livres brochés, poches, gros caractères ou audio, de romans, de policiers, d'histoires du terroir pour les adultes et 650 contes, albums pour enfants, 1^{er} romans jeunesse et documents junior.

Rendez-vous au complexe sportif Alain Guiraud (1^{er} étage) pour découvrir les dernières nouveautés 2024/2025 des prix Goncourt et des auteurs préférés de nos lecteurs.



JOURS D'OUVERTURE JUSQU'AU 31 MARS 2026 :

Lundis : 01/09/25 – 29/09 – 03/11 – 01/12 – 05/01/26 – 02/02 – 09/03 >>> de 11h à 18h

Mercredis : 10/09/25 – 24/09 – 08/10 – 12/11 – 26/11 – 10/12 – 14/01/26 – 28/01 – 11/02 – 18/03 >>> de 16h à 18h

Lundis : 15/09/25 – 13/10 – 17/11 – 15/12 – 19/01/26 – 16/02 – 23/03 >>> de 15h à 18h

Retrouvez toutes les infos sur le site de la mairie : Aiguefonde.fr dans la rubrique « Vivre à Aiguefonde »

(Contact Mme Le Scornet au 06 41 37 36 37)

UNE FIN D'ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE D'AIGUEFONDE !



Ce mois de juillet qui débute marque bien plus que la fin de l'école. Il marque aussi la fin d'un chapitre rempli de douceur, de patience et de bienveillance : le départ à la retraite de Laurence et Hélène, nos précieuses ATSEM, qui ont accompagné des générations d'enfants avec un engagement exemplaire.

C'est en musique, entourées des sourires et des chants des petits, que Laurence et Hélène ont tourné cette page de leur vie professionnelle. Un moment touchant, à l'image de ce qu'elles ont apporté chaque jour à nos enfants.

Un immense merci pour toutes ces années à prendre soin de nos tout-petits, et souhaite à toutes deux une retraite douce, joyeuse et bien méritée.

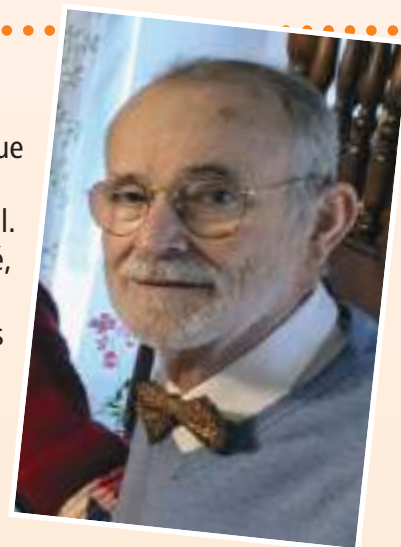
HOMMAGE À ALAIN BARTHES

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de notre collègue et ami, Alain Barthes, élu municipal depuis 2020.

Engagé, rigoureux, attentif à chacun, Alain a été un pilier de notre Conseil Municipal. Très investi dans les questions de gestion communale et dans les projets de proximité, il a notamment œuvré avec conviction pour la rénovation du quartier de Saint-Alby. Même durant son combat contre la maladie, il a poursuivi son engagement sans jamais faillir, avec une force morale et une volonté admirables.

Alain fut «un ardent défenseur de l'humanisme et des valeurs de la République.»

Merci Alain, pour ton engagement, ta droiture et ta présence.



HOMMAGE À DANIEL LADMIRAL

Nous rendons hommage à Daniel LADMIRAL ancien Conseiller Municipal de 2001 à 2008 qui nous a quittés en août à l'âge de 82 ans et nous assurons à sa famille du soutien des élus municipaux.

TRAVAUX



Une nouvelle aire de jeux pour vos enfants !

Equipements ludiques et sécurisés, espace repensé pour le plaisir des petits... tout est prêt pour profiter de ce nouvel espace en famille... et n'oublions pas : cet endroit est à tous, chacun se doit de le respecter. Gardons-le propre, sûr et accueillant pour longtemps !



Contrôle des poteaux incendie.



Travaux de réfection à la salle polyvalente.



MJC LA RUCHE

A la découverte de belles expériences !

Les enfants de la MJC la Ruche d'Aiguefonde ont pu découvrir un large panel d'activités : artistiques, sportives, culturelles mais aussi des jeux d'eau étaient au programme. Ces activités sont toujours adaptées aux différents âges pour que les plus petits comme les plus grands puissent profiter de ce temps de loisirs pleinement. Tout cela dans le but d'amener l'envie de découvrir, de s'ouvrir au monde dans un cadre sécurisant.

La rentrée a déjà sonné son grand retour avec des nouveautés sur notre plaquette mais aussi une équipe d'animateurs professionnels qui ont intégré l'équipe pour amener une qualité d'animation avec une effervescence de nouveaux projets en perspective.

L'année 2025/2026 est placée sous le signe du renouveau.



MJC BERCAIL

Des vacances d'été riches en découvertes pour les ados du Bercaïl de la MJC

Cet été, les jeunes du Bercaïl de la MJC ont vécu des vacances bien remplies, mêlant détente, découvertes et projets collectifs.

Dès le début du mois de juillet, le chantier loisirs jeunes a marqué le coup d'envoi des vacances. Grâce à leur investissement et leur motivation, les adolescents ont pu récolter des fonds qui ont servi à financer une partie du séjour à Leucate, organisé au début du mois d'août. Ce moment fort a permis aux jeunes de partager des instants de convivialité et de renforcer leur esprit d'équipe.

Tout au long de l'été, un programme varié d'activités a été proposé. Les ados ont pu profiter de la baignade, s'essayer à la pêche, mais aussi partir en sortie en mer à Valras, l'une des expériences les plus attendues. Les sorties aquatiques ont également rythmé leurs journées : baignades à la piscine de l'Archipel et à Aquaval, moments toujours synonymes de bonne humeur et de rafraîchissement.

L'été a aussi été placé sous le signe de la découverte avec une initiation au street surfing et Archery Tag activités nouvelles qui ont rencontré un vrai succès auprès des jeunes.

Parallèlement aux loisirs, les adolescents ont poursuivi un projet qui leur tenait particulièrement à cœur : "TKT je gère", dont la finalisation a donné naissance à un court-métrage sur le harcèlement. À travers ce travail, ils ont pu s'exprimer, sensibiliser et montrer que leurs vacances étaient aussi l'occasion d'aborder des sujets sérieux avec créativité et engagement.

Entre détente, aventure et projets citoyens, ces vacances d'été resteront pour les ados du Bercaïl de la MJC un souvenir marquant, à la fois joyeux et enrichissant.



LE CONSEIL DES SAGES

Présentation globale du projet de l'arboretum



Restitution de la ferme à l'école maternelle

Nous avons eu l'honneur d'être accueillis à l'école maternelle pour la remise officielle de la ferme pédagogique rénovée avec soin par notre Conseil des Sages. Les enfants nous ont touchés avec une jolie chanson de remerciements, et désormais, la ferme avec tous ses petits animaux partira à la rencontre des classes pour éveiller la curiosité, nourrir l'imaginaire et raconter de belles histoires.



Verger

Un espace de biodiversité pour préserver la nature à Aiguefonde, grâce au Conseil des Sages.

Depuis 2015, le Conseil des Sages d'Aiguefonde œuvre activement pour valoriser la place des Seniors dans notre commune et encourager leur participation à des projets utiles, intergénérationnels et durables.

L'une de leurs idées originales a donné naissance à une belle aventure collective : la création d'un verger conservatoire de pommiers. Ce projet a vu le jour grâce au concours du Parc Régional du Haut-Languedoc, avec la précieuse participation des enfants des écoles maternelles et primaires d'Aiguefonde, en collaboration avec l'association "Les Saisons de la Vallée".

Ce verger, dédié à la préservation des variétés anciennes de pommiers, a rapidement évolué pour devenir un véritable arboretum et espace de biodiversité, enrichi chaque année par les enfants des écoles et de l'ALAE, dans une démarche de sensibilisation à l'environnement et au patrimoine naturel.



NOS ARTISANS



**Un petit clin d'œil à Alexandrina notre Aiguefondaise
Qui fête la première année d'ouverture de son magasin
« Les Fraîcheurs d'Alex »**



Le Nid du Bouis

Depuis Octobre 2024, Candice Mahoux et son compagnon ont posé leurs valises et leurs nouvelles aspirations sur la commune.

Candice, ancienne commerciale, a changé d'univers après la crise Covid en devenant agricultrice. Originnaire du coin, elle a repris le chemin de l'école pour passer un bac pro CGEA. Avant son installation, elle a tout d'abord effectué quelques remplacements.

Puis le nid du bouis est né. Le lieu se trouve 1799 route de Laurion.

Elle propose une approche moderne et responsable de l'agriculture en poursuivant le circuit court pour

les consommateurs. Avec actuellement 250 poules pondeuses, elle a pour objectif 800 à l'horizon de 2026.

De nouveaux poulaillers sont en construction ainsi qu'une unité pour le conditionnement des oeufs.

Vous pouvez retrouver Candice et ses bons oeufs bios :

- le mardi au Bout du Pont de l'Arn
- le samedi matin sur le marché de Mazamet
- le lundi et le jeudi a la ferme de la rive sur la commune de 17h à 19h

C'est un projet réfléchi avec des projets de progression, le tout en bio.

La ferme est en partage avec Emmanuel Gisclard et sa miellerie.

Dans le cadre de la semaine Bio, les élus régionaux sont venus visiter cette nouvelle exploitation agricole bio installée sur la commune. Tous ont trouvé le projet bien mené.



Téléthon

Téléthon 2025

Pour continuer à aider et soutenir le Téléthon, nous vous convions le samedi 15 novembre 2025 au complexe sportif Alain Guiraud à Fontalba.

Divers sports vous seront proposés : Randonnée pédestre, VTT, Zumba, Foot, et Badminton (buvette et crêpes).

Participation 5 €uros par personne et par discipline entièrement reversés au Téléthon

QUE FAIT-ON DES DECHETS VERTS ?

La commune met en place un conteneur pour les déchets verts.

Du jeudi 16 octobre 16h00 au lundi 20 octobre 16h00
LA SEIGNARIE / LACALM - au Château d'eau - route de Lacalm
FONTALBA - à la Salle Polyvalente La Fonblanque

Du jeudi au 23 octobre 16h00 au lundi 27 octobre 16h00
CALMON - En haut de la rue des Muriers
LA ROUBINARIE - Chemin d'Aupillac / rue de la Scierie

Du jeudi 30 octobre 16h00 au lundi 3 novembre 16h00
FONTALBA - Rue des Campanules
AIGUEFONDE / LES VIGNALS - Cimetière - RD53

Du jeudi 6 novembre 16h00 au lundi 10 novembre 16h00
SAINT ALBY - Esplanade de Provence / rue de Touraine
ROUSSOULP - Chemin des Alouettes / rue du lavoir de Roussoulp
ST PIERRE DE FRONZE - Impasse de l'église

Les lundis 20, 27 octobre, 3 et 10 novembre

Possibilité de venir enlever vos déchets chez vous (déchets rangés et mis devant chez vous) sur rendez-vous auprès du secrétariat pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.



DES BONS USAGES DES CONTENEURS !

Les conteneurs de regroupements sont destinés à recevoir des ordures ménagères et des déchets recyclables en quantité raisonnable, préalablement triés par les riverains qui ne bénéficient pas de conteneurs individuels.

Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans ces conteneurs, ils doivent être amenés en déchèterie ou mis dans les bennes que nous mettons en place.

Pour les encombrants vous pouvez les faire enlever par les services de la Communauté d'Agglomération Castres Mazamet en faisant une demande en ligne. Sont considérés comme «encombrants ménagers» le mobilier usagé, meubles, literie, électroménager (téléviseurs, machines à laver)

Aucun déchet ne doit être déposé au pied des conteneurs dans les espaces de regroupement.



RESPECTEZ LA PROPRETÉ

DE VOTRE VILLAGE



**POUR LE BIEN DE TOUS
MERCİ DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNIE**

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Nos compagnons félins et canins apportent beaucoup de joie dans nos vies, mais il est important de veiller à ce qu'ils ne causent pas de désagréments dans notre communauté.

Ramasser les excréments :

Même pour les chats, il est essentiel de garder nos rues propres.

Respecter vos voisins :

Un geste simple peut faire une grande différence pour maintenir une bonne entente et un cadre de vie agréable pour tous.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 15 AVRIL 2025 À 20H30 - RAPPORT SUCCINT

Le Conseil Municipal de la commune d'Aiguefonde, convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni le 15 avril 2025, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL, Maire.

COMPTE RENDU DE DÉCISIONS

Décision n°2025-004D. Avenant 1-Attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de démolition de maisons dans le cadre de l'aménagement de la traversée de Saint-Alby

Vu la décision n°2024-001 attribuant un marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux de démolition de maisons dans le cadre de l'aménagement de la traversée de Saint-Alby,

Considérant que le projet initial a évolué suite à l'acquisition par la commune, après le début du chantier, de la maison située au 17 avenue du Languedoc Roussillon Parcelles A 1405 et A 1407 et que de ce fait, des travaux supplémentaires ont été demandés par le maître d'ouvrage,

Considérant que ces modifications entraînent une augmentation du montant des travaux de 39 668,00€ HT et qu'en conséquence, il est décidé de mettre à jour la rémunération de la Maîtrise d'Œuvre et de modifier le montant par un avenant de 3 000,00€ HT (2G Coordination 1 500,00€ HT et M2eC 1 500,00€ HT). Le Montant total du marché de MO avec avenant n°1 est porté à 28 500,00€ HT.

AFFAIRES SOUMISES À DÉLIBÉRATION

Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Affectation du résultat – Budget Principal

Le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2024, présente les résultats suivants :

	POUR MÉMOIRE RÉSULTAT CA 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A RÉALISER 2024	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	202 526,70 €	-431 736,75 €	D 185 505,19 € R 174 358,00 €	-11 147,19 €	-240 357,24 €
FONCTIONNEMENT	343 790,79 €	275 794,49 €			619 585,28 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat est affecté comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	619 585,28 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	240 357,24 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	379 228,04 €
Total affecté au c/ 1068 :	240 357,24 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0,00 €

Adopté à l'unanimité

Approbation du Budget Primitif 2025 de la Commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré : - Adopte la reprise au Budget Primitif de la Commune des restes à réaliser et des résultats de l'exercice précédent après le vote du compte financier unique, Approuve le Budget Primitif 2025 de la Commune arrêté comme suit :

En dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de	2 263 232,04 €
En dépenses de d'investissement à la somme de	3 412 989,24 €
En recettes d'investissement à la somme de	4 464 107,28 €

Adopté à l'unanimité

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2025

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le taux des contributions directes de l'année 2025 au même niveau qu'en 2024, comme suit:

Taxe foncière bâtie : 50,85 % / Taxe foncière non bâtie : 102,96 % / Taxe d'habitation : 8,68 %

Adopté à l'unanimité

Attribution des subventions aux associations année 2025

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, attribue pour l'exercice 2025 des subventions à aux associations (pour un montant total de 158 336 €) conformément à la liste annexée, dit que les subventions aux associations sont votées à l'unanimité, à l'exception des associations dont vous trouverez ci-dessous la répartition des votes :

MJC : 21 voix POUR, 1 n'a pas pris part au vote / **O.M.A.A.J. section fête** : 21 voix POUR, 1 n'a pas pris part au vote

Les saisons de la vallée : 21 voix POUR, 1 n'a pas pris part au vote.

Dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2025 de la commune, compte 65748 «subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé».

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Conformément à l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières est jointe au Budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif 2025 a été voté le 15 avril 2025 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget est établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- De mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Le budget d'une commune se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe les opérations nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

Recettes de Fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement incluent les impôts locaux, les dotations de l'État, les sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine,...), et diverses subventions.

Dépenses de Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement couvrent les charges de personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Fiscalité

Elle regroupe les opérations nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

Le Conseil Municipal s'est prononcé pour le maintien des taux de l'imposition à l'identique de 2024, soit :

- > Taxe d'habitation : 8,68 %
- > Taxe foncière (bâti) : 50,85 %
- > Taxe foncière (non bâti) : 102,96 %

Principales dépenses et recettes de fonctionnement du budget primitif 2025

Chapitre	Dépenses en €
charges générales (011)	498 000,00
charges de personnel (012)	991 000,00
Atténuation de produits (014)	500,00
autres charges de gestion (65)	258 400,00
charges financières (66)	4 100,00
charges exceptionnelles (67)	500,00
Total opérations réelles	1 752 500,00
amortissements (042-6811)	6 000,00
Dotat* aux amort., dépréciat*, provis* (681)	840,00
op ordre en fonctionnement	
virement à la sect invest (023)	503 892,04
Total opérations d'ordre	510 732,04
Déficit reporté (002)	
Total dépenses de fonctionnement :	2 263 232,04

Chapitre	Recettes en €
produits services (70)	71 720,00
impôts et taxes (73)	1 183 224,00
dotation participation (74)	547 900,00
Autres produits (75)	40 600,00
atténuations de charges (013)	40 550,00
produits financiers	10,00
produits except	0,00
Total opérations réelles	1 884 004,00
reprise subv	
op ordre en fonctionnement	
Total opérations d'ordre	0,00
excédent reporté	379 228,04
Total recettes de fonctionnement :	2 263 232,04

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme, comme les travaux et les acquisitions de biens qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

Recettes d'Investissement : elles comprennent les subventions, les emprunts, et les autres ressources affectées aux investissements.

Dépenses d'Investissement : elles concernent les travaux, les acquisitions de biens durables, et les autres opérations d'investissement.

Chapitre	Dépenses en €	Chapitre	Recettes en €
emprunt remb en capital (16)+(27)+(13)	58 862,00	affectation résultat (1068)	240 357,24
Subv équip. versée (203-204-205)	3 000,00	FCTVA (10222)	180 000,00
Immo corporelles (21)	131 422,00	Dotations (10226)	25 000,00
mat informatique(2183)	34 000,00	Subventions (13)	634 600,00
Autres immo corporelles (2188)	14 990,00	Emprunt (16)	2 700 000,00
travaux invest. selon tableau (231)	2 756 000,00	Caution (165)	0,00
RAR Dépenses	185 505,19	RAR Recettes	174 358,00
Total opérations réelles	3 183 779,19	Total opérations réelles	3 954 215,24
op ordre en investissement (040)		virement de la section de fonct (021)	510 732,04
opération d ordre patrimoniales (041)		amortissements immobilisations (040-28)	840,00
Total opérations d'ordre	0,00	études (041-203)	
déficit reporté (001)	229 210,05	Total opérations d'ordre	511 572,04
Total dépenses d'investissement :	3 412 989,24	Excédent reporté (001)	
		Total recettes d'investissement :	4 465 787,28

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire qui remplace à la fois le compte administratif et le compte de gestion. Il vise à :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

La présentation qui suit utilise le schéma traditionnel par section. Elle respecte les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui impose une présentation brève et synthétique des informations financières essentielles pour permettre aux citoyens de saisir les enjeux financiers de la commune.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le document complet du CFU 2024 disponible sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe les opérations nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

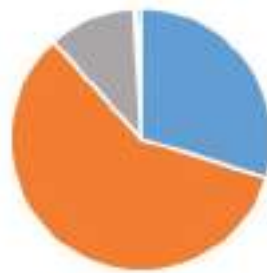
Recettes de Fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement incluent les impôts locaux, les dotations de l'État, les sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine,...), et diverses subventions.

Dépenses de Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement couvrent les charges de personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Ecritures d'ordre entre sections

Recettes de fonctionnement



- Atténuation des charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres recettes de gestion courante
- Produits financiers
- Ecritures d'ordre entre sections

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme, comme les travaux et les acquisitions de biens qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

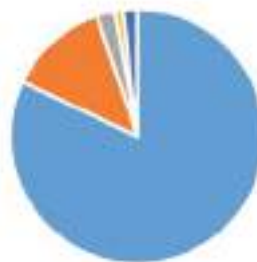
Recettes d'Investissement :

Les recettes d'investissement comprennent les subventions, les emprunts, et les autres ressources affectées aux investissements.

Dépenses d'Investissement :

Les dépenses d'investissement concernent les travaux, les acquisitions de biens durables, et les autres opérations d'investissement.

Dépenses d'investissement



- Travaux en cours (bâtiments et voirie)
- Autres travaux et achats
- Remboursement d'emprunts
- Autres dépenses
- Charges (écritures d'ordre entre sections)

Recettes d'investissement



- Subventions
- Dotations
- Emprunt
- Produits (écritures d'ordre entre section)

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 853 263,71	1 776 685,00	3 629 948,71
	Recettes réalisées (1)	B	668 556,17	1 932 437,13	2 600 993,30
	Restes à réaliser	C	1 174 358,00	0,00	1 174 358,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 053 603,04	2 120 455,79	4 174 058,83
	Dépenses réalisées (1)	E	1 300 292,92	1 656 642,64	2 956 935,56
	Restes à réaliser	F	185 505,19	0,00	185 505,19
Différences entre les livres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-431 736,75	275 794,49	-155 942,26
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	202 526,70	343 790,79	546 317,49
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G + H	-229 210,05	619 585,28	390 375,23
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-11 147,19	0,00	-11 147,19
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	-240 357,24	619 585,28	379 228,04

Voté2025	Voté2025
ADACEM.....100,00 €	FOL DU TARN80,00 €
SERENITARN Sce Aides à Domicile1 350,00 €	FOYER DE CALMON1 200,00 €
SERENITARN Repas à Domicile100,00 €	FOYER SOCIO-EDUCATIF MARCEL PAGNOL50,00 €
ADDAH80,00 €	JUDO CLUB AUSSILLONNAIS80,00 €
AMICALE BOULISTE.....120,00 €	JUDO CLUB MAZAMET80,00 €
AMICALE DES POMPIERS DU PAYS MAZAMÉTAINE120,00 €	LES SAISONS DE LA VALLEE180,00 €
AMICALE PHILATHELIQUE MAZAMETAINE50,00 €	L'HAUTPOULOISE.....250,00 €
AMMAC (Asso. des marins et marins anciens combattants).....100,00 €	MAZAMET PLONGÉE100,00 €
ASSO BIBLIOTHEQUE PAYRIN.....100,00 €	MJC AIGUEFONDE
ASS. CAVALIERS DU MILIAS.....300,00 €	MJC Centre de Loisirs.....4 920,00 €
ASS. COURIR ENSEMBLE350,00 €	MOTO CLUB MAZAMETAINE50,00 €
ASS. EN SERVOLE FESTONETA80,00 €	INITIATIVE MONTAGNE NOIRE (Marchés producteurs)150,00 €
ASS. MA-ILLON de l'Amitié USLD/Résidence du Midi50,00 €	O.M.A.A.J3 000,00 €
ASS. D'ORNITHOLOGIE DE LA MONTAGNE NOIRE50,00 €	O.M.A.A.J. Section fête1 500,00 €
ASS. ESPOIRS EQUESTRES80,00 €	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS150,00 €
ASS. FOPAC.....100,00 €	LES AMIS DE LA GENDARMERIE100,00 €
ASS. GYM TONIQUE FONTALBA.....70,00 €	SPORTING CLUB MAZAMETAINE250,00 €
ASS. JEUNES SAPEURS POMPIERS150,00 €	STÉ DE CHASSE D'AIGUEFONDE400,00 €
ASS. LE LAURIER ROSE (purpan)100,00 €	STÉ DE PÉTANQUE ST ALBY120,00 €
ASS. ENTRAIDE TARNAISE.....100,00 €	ÉPICERIE SOCIALE450,00 €
ASS. PASS AGES- (Résidence Foch)300,00 €	UNION SPORTIVE AIGUEFONDE5 000,00 €
AAPPMA Mazamet-Aussillon180,00 €	UVM Union.....180,00 €
ASS. J'M LIRE80,00 €	VALLÉE DU THORE HANDBALL CLUB180,00 €
ASS. RANDONNÉES PÉDESTRES STALBY130,00 €	VTT CLUB MAZAMET MONTAGNE NOIRE150,00 €
ASS. RESTOS DU COEUR800,00 €	Divers (MONTANT NON ENCORE ATTRIBUE).....8 429,35 €
ASS. SPORTIVE CITE SCOLAIRE DE MAZAMET150,00 €35 000,00 €
ASS. SPORTIVE COLLEGE MARCEL PAGNOL200,00 €	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES.....Voté 2025
Association Sportive l'Etrier de Fronze100,00 €	Thoré Football Club 81 Beach 2024-20251 000,00 €
ASS.LOS PITCHOUNETS160,00 €	Amicale des Anciens joueurs du SCM
BASKET CLUB MAZAMET AUSSILLON150,00 €	Stade Lucien MIAS500,00 €
CASH (Centre d'accueil et soutien des malades et handicapés)	Chantier Jeunes MJC Séjour Été 2025500,00 €
Les Buissonets80,00 €	SOUS TOTAL 137 000,00 €
CONVIVAGE TARN.....520,65 €	AUTRES SUBVENTIONSVoté2025
CLUB ALPIN FRANCAIS120,00 €	AIDE AUX JEUNES
CLUB CARPE MONTAGNE NOIRE120,00 €	POUR LES FORMATIONS BAFA (brevet aptitude)322,00 €
CLUB DE TIR MONTAGNE NOIRE	MJC (ALAE) y compris acompte déjà alloué
PAYRIN AUGMONTEL100,00 €	+ solde 202445 000,00 €
CLUB DE L'AMITIÉ ST ALBY150,00 €	CRECHE LES BAMBINS D'AUTAN
CLUB NAUTIQUE MAZAMET AUSSILLON500,00 €	y compris acompte déjà alloué + solde 202422 500,00 €
FNACA- COMITÉ MAZAMET AUSSILLON100,00 €	SERENITARN ADAR - REP1 245,00 €
CROIX ROUGE MAZAMET110,00 €	LES EMJICÉS (ancien FRMJC)
ECURIE MONTAGNE NOIRE250,00 €	poste coordonateur + frais.....52 269,00 €
CLCV.....100,00 €	SOUS-TOTAL 2121 336,00 €
	TOTAL GENERAL (1 + 2)158 336,00 €

Adopté à l'unanimité

Conditions de location du gîte communal « le presbytère d'Aiguefonde »

Le gîte communal « le presbytère d'Aiguefonde » est entré dans sa deuxième année d'exploitation.

Le réseau « gîte de France » assure la gestion des réservations. Les services municipaux assurent le suivi et l'entretien du gîte et gèrent l'accueil des clients.

Considérant le retour d'expérience au cours de la période écoulée, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements concernant les tarifs et les conditions de location afin de s'adapter aux réalités du marché, aux contraintes de l'exploitation et aux attentes des clients.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte les conditions de location et les tarifs suivants :

Règles de commercialisation

Le gîte est loué exclusivement en entier.

La durée de location est de 2 nuits minimum toute l'année, hors vacances d'été.

Pendant les vacances d'été la durée de location est de 7 nuits minimum du samedi au samedi.

Tarif

Durée	Prix public		Recettes Commune	
	Nuit	Séjour	Nuit	Séjour
2 nuits	180,00 €	360,00€	156,80 €	313,20€
3 nuits	155,00 €	465,00€	134,85 €	404,55€
4 nuits	140,00 €	560,00€	121,80 €	487,20€
5 nuits	130,00 €	650,00€	113,10 €	565,50€
6 nuits	120,00 €	720,00€	104,40 €	626,40€
7 nuits	114,00 €	798,00€	99,18 €	694,26€

Options

Ménage		80,00€
Location linge	torchons, serviettes	5,00€ pour le séjour
	couchage draps	7,00€ par chambre
	linge de toilette	3,00€ par personne

Caution : Le montant de la caution est de 500 € par séjour.

Adopté à l'unanimité

Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) en faveur des immeubles situés en zone France Ruralités Revitalisation (FRR) rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du Code Général des Impôts

Le classement d'une Commune en zones France Ruralités Revitalisation (FRR) rend éligibles les entreprises qui s'implantent sur ce territoire à des dispositifs d'exonérations fiscales et sociales, à savoir des exonérations d'impôts sur les bénéfices (impôts sur les revenus et impôt sur les sociétés), de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ;

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve l'instauration de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties dont bénéficient les immeubles situés dans les zones France Ruralités Revitalisation (FRR) mentionnées aux II et III de l'article 44 quinquies A Code Général des Impôts et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du Code Général des Impôts (CGI),

Adopté à l'unanimité

Convention relative au versement d'un abondement de la commune d'Aiguefonde au budget de l'assainissement collectif du SIVAT

Vu la délibération 2023-04 validant la convention relative au versement d'un abondement de la commune d'Aiguefonde au budget de l'assainissement collectif du SIVAT pour l'année 2023. Considérant que pour la période du 1er janvier au 31 mars 2024, les tarifs du service public de l'assainissement collectif étaient différenciés selon les communes et qu'il a été convenu une compensation par le versement d'une contribution volontaire des communes. Considérant que pour cette période, afin de limiter l'évolution de la facture d'assainissement collectif, il est établi par convention, que le tarif au mètre cube soit limité à 1,42 € pour les usagers aiguefondais, en compensation d'un abondement volontaire de la Commune vers le budget de l'assainissement collectif du SIVAT.

Considérant qu'à compter du 1er avril 2024, en accord avec les communes, le Comité Syndical du SIVAT a fixé un tarif unique à 1,56€ au mètre cube. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal valide la convention de reversement d'un abondement volontaire de la commune d'Aiguefonde au budget de l'assainissement collectif du SIVAT d'un montant de 2 877 €.

Adopté à l'unanimité

Cession par l'Etablissement Public Foncier du Tarn de la parcelle cadastrée section A n°1074 située à Lacalm – 1 rue des Champs - Portage n°22
Monsieur le Maire expose que depuis 2013, l'Etablissement Public Foncier du Tarn porte, pour le compte de la commune d'Aiguefonde, la parcelle cadastrée section A numéro 1074 situées lieu-dit « Lacalm » - 1 rue des Champs.

Selon les termes de la convention de portage n°22 conclue avec l'EPF, celui-ci a réalisé l'achat de cette parcelle pour montant de 89 000 € (quatre-vingt-neuf mille euros).

La convention de portage prenant fin le 18 décembre 2025, le conseil d'administration de l'EPF du Tarn a décidé, lors de sa séance en date du 9 décembre 2024 :

de rétrocéder à la commune d'Aiguefonde, la parcelle susmentionnée, de facturer à la commune d'Aiguefonde les dépenses engagées au cours du portage, ainsi que les taxes, frais, études et indemnités de toutes sortes liées à l'acte de rétrocession,

Cet exposé entendu, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

approuve la rétrocession des biens ci-dessus conformément à la convention de portage signée avec l'EPF du Tarn, accepte le règlement des dépenses engagées par l'EPF du Tarn conformément à la convention de portage.

Adopté à l'unanimité

Cession par l'Etablissement Public Foncier du Tarn de la parcelle bâtie cadastrée section A n°1056 située à Lacalm – 4 rue des Champs - Portage n°10

Monsieur le Maire expose que depuis 2012, l'Etablissement Public Foncier du Tarn porte, pour le compte de la commune d'Aiguefonde, la parcelle cadastrée section A numéro 1056 situées lieu-dit « Lacalm » - 4 rue des Champs.

Selon les termes de la convention de portage n°10 conclue avec l'EPF, celui-ci a réalisé l'achat des parcelles cadastrées section A numéros 1056 & 1063 situées 4 rue des champs, lieudit « Lacalm » pour le prix de 60 000 € (soixante mille euros).

Par délibération n°2020-098 du 14 décembre 2020, la commune a donné son accord pour la cession de la parcelle non bâtie cadastrée section A numéro 1063, nouvellement adressée 5001 chemin Carriero dal Sol, lieudit « Lacalm ».

La convention de portage prenant fin le 14 juillet 2025, le conseil d'administration de l'EPF du Tarn a informé la commune d'Aiguefonde de la rétrocession de ce portage par courrier en date du 13 février 2025.

Cet exposé entendu, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- approuve la rétrocession de la parcelle cadastrée section A n°1056 - située 4 rue des champs, lieudit « Lacalm »,
- accepte le règlement des dépenses engagées par l'EPF du Tarn conformément à la convention de portage, ainsi que les taxes, frais, études et indemnités de toutes sortes liées à l'acte de rétrocession,

Adopté à l'unanimité

Création d'emplois saisonniers – été 2025

En raison des congés d'été du personnel municipal, le Conseil Municipal, après avoir en avoir délibéré,

- décide de créer 6 emplois saisonniers, à temps complet, d'une durée maximale de 3 semaines chacun,
- fixe la rémunération des emplois des saisonniers des services municipaux à IM 366.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS ORALES - DES ÉLUS DE L'OPPOSITION :

Aucune question n'a été posée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h40.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 3 JUILLET 2025 À 20H30 - RAPPORT SUCCINT

Le Conseil Municipal de la commune d'Aiguefonde, convoqué le 27 juin 2025, s'est réuni le 3 juillet 2025, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL, Maire.

COMPTE RENDU DE DÉCISIONS

Décision n°2025-005D. Plan de financement prévisionnel pour le projet d'aménagement de la Traversée de Saint-Alby (modificatif)
Vu la décision 2025-002 du 31 janvier 2025 approuvant le plan de financement prévisionnel du projet d'aménagement de la Traversée de Saint-Alby. Considérant la possibilité de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, il est nécessaire de modifier le plan de financement prévisionnel initial.

Décide de retirer la décision 2025-002 du 31 janvier 2025, de solliciter en plus des subventions déjà demandées auprès des différents organismes (Etat, Conseil Départemental, Région Occitanie et CACM), une subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de valider le nouveau plan de financement prévisionnel du marché de travaux d'un montant total de 1 462 198,20€ HT comme suit :

SUBVENTIONS SOLLICITÉES		
Organismes	Montant HT	Taux
Etat au titre de la DSIL	186 260,00 €	12,74 %
Etat au titre du Fond Vert (Axe 2)	116 412,50 €	7,96 %
Le Conseil Départemental	84 000,00 €	5,75 %
La Région Occitanie	100 000,00 €	6,84 %
CACM	30 000,00 €	2,05 %
Agence Eau Adour Garonne	191 667,30 €	13,11 %
Auto financement communal	753 858,40 €	51,55 %
TOTAL	1 462 198,20 €	100,00 %

AFFAIRES SOUMISES À DÉLIBÉRATION

Composition du Conseil de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet en vue des élections municipales de mars 2026.
Le Maire ayant exposé que le nombre et la répartition des sièges doivent être l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral l'année précédant chaque renouvellement général des conseils municipaux, ceci afin de tenir compte des changements intervenus dans les équilibres démographiques entre les communes.

Les communes peuvent convenir d'une répartition de droit commun, en l'absence d'accord local, ou bien d'une répartition établie par un accord local exprimé au plus tard le 31 août par l'habituelle majorité qualifiée des communes membres (deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population ; cette majorité doit comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population totale des communes membres).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer la représentation du Conseil de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet sur la base de l'accord local suivant :

Communes	Nombre de conseillers communautaires		
Castres	29	Lagarigue	2
Mazamet	7	Saint Amans Soult	1*
Labruguière	4	Valdurenque	1*
Aussillon	4	Noailhac	1*
Pont de Larn	2	Navès	1*
Aiguefonde	2	Boissezon	1*
Payrin Augmontel	2	Caucalières	1*
		TOTAL	58

*siège de droit (art. L. 5211-6-1-IV-2° CGCT) non modifiable

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention « dotation de soutien à l'investissement local » - Plan de financement – Marché d'aménagement de la traversée de Saint-Alby

Considérant que la commune d'Aiguefonde a déposé une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) dans le cadre du marché cité en objet, Considérant que le montant des dépenses éligibles pour cette subvention est de 451 710,00 € HT sur un montant total de l'opération de 1 462 198,20 € HT. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le plan de financement suivant :

Adopté à l'unanimité

Subventions sollicitées

ETAT – DSIL :	112 927,00 €	(25,00%)
ETAT – FONDS VERT :	35 956,00 €	(7,96%)
Conseil Régional :	30 896,96 €	(6,84%)
Conseil Départemental :	25 973,33 €	(5,75%)
CACM :	9 260,06 €	(2,05%)
Autofinancement Communal :	236 696,00 €	(52,40%)
Total des subventions :	451 710,00 €	(100,00%)

Vente d'une partie d'un terrain communal cadastré section A parcelle n°3171 – située lieu-dit « Galinrey »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'un projet d'installation d'une station radioélectrique, la société TDF, domiciliée 24 chemin de la Cépière à Toulouse (31000), souhaite acquérir une portion de 160 m² de la parcelle communale cadastrée section A n°3171 située au lieu-dit « Galinrey » sur la commune d'Aiguefonde.

Sous réserve de l'avis du Domaine, régulièrement consulté en date du 3 juillet 2025, Monsieur le Maire propose d'acter la vente d'une portion de 160 m² de ce terrain pour un prix de 3000,00 € (trois mille euros) avec servitude de fond et tréfonds.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne son accord de principe pour la vente d'une portion de 160 m² de la parcelle communale cadastrée section A n°3171 située au lieu-dit « Galinrey » sur la commune d'Aiguefonde au prix de 3000,00 €.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés par 19 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

Accroissement temporaire d'activité : création d'emplois non permanents

Considérant que les besoins du service peuvent amener la commune à créer des emplois non permanents, pourvus directement par des agents contractuels.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide le recrutement d'agents contractuels à temps non complet, pour faire face aux besoins liés à un accroissement temporaire d'activité pour une période détaillée ci-dessous :

Accroissement temporaire d'activité			
Nombre	Grade emploi	Durée hebdomadaire	Période
1	Adjoint technique	10/35 ^{ème}	30/06/2025 au 31/08/2025
1	Adjoint technique	28,32/35 ^{ème}	25/08/2025 au 24/08/2026
1	Adjoint technique	28,32/35 ^{ème}	25/08/2025 au 24/08/2026
1	Adjoint technique	9,63/35 ^{ème}	04/08/2025 au 31/08/2025
1	Adjoint technique	14,78/35 ^{ème}	01/09/2025 au 04/01/2026
1	Adjoint technique	20,33/35 ^{ème}	01/09/2025 au 04/01/2026
1	Adjoint technique	7,78/35 ^{ème}	01/09/2025 au 04/01/2026

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade d'adjoint technique.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS ORALES - DES ÉLUS DE L'OPPOSITION :

Monsieur le Maire, en accord avec les auteurs, lit les questions à haute voix telle qu'elles ont été écrites.

1° - Cimetière de St-Pierre-de-Fronze

- Nous avons été interpellés à plusieurs reprises pour savoir à quelle date les travaux du cimetière de St-Pierre-de-Fronze allaient commencer ? Avez-vous une date de début de travaux ?
- **M. GAREL** : Un accord avec le propriétaire du terrain envisagé pour l'agrandissement du cimetière avait été trouvé. Cependant, lors du rendez-chez chez le notaire, il s'est rendu-compte que la plus-value qu'il allait réaliser serait soumise à une imposition plus importante, rendant l'opération moins rentable. Le vendeur a préféré annuler la vente.
De ce fait, des recherches sont en cours pour trouver un autre terrain susceptible de convenir pour ce projet. A ce jour, aucune date de travaux ne peut être envisagée.

2° - Route de la Seignarié à Lacalm

- Depuis maintenant plusieurs années, les riverains de la route de la Seignarié à Lacalm (voie comunale N°8) avaient demandé à installer un système pour permettre de réduire la vitesse excessive devant chez eux. Vous avez envoyé le 29 novembre 2022 un courrier pour leur signaler que des travaux seraient réalisés courant du 1er semestre 2023. Depuis votre courrier, rien n'a été fait. Pouvez-vous nous informer si un jour ces travaux seront réalisés ?
- **M. GAREL** : Un aménagement de type chicane a été testé suite au courrier évoqué. Cependant, certains riverains ont fait part de leur insatisfaction. En effet, cela rendait certaines manœuvres compliquées pour accéder à leur propriété. Ce dispositif n'a donc pas été validé et a été retiré.
Le policier municipal sera chargé d'étudier la mise en place d'un ralentisseur (coussin berlinois). Néanmoins, ce type de dispositif engendre une problématique de bruit qui risque de ne pas convenir aux riverains.
La mise en place d'un radar pédagogique est aussi envisagée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.

Prochains Rendez-vous !

DU 10 AU 13 OCTOBRE

« LES PETITS BONHEURS D'AUTOMNE »

VENDREDI 24 OCTOBRE

CONCERT HOMMAGE DIDIER DEBOOSERE
SALLE ASSOCIATIVE DE CALMON

SAMEDI 25 OCTOBRE

JOURNÉE CITOYENNE

9 NOVEMBRE 2025

UVM ORGANISE LE 12^E CYCLO-CROSS
AU « PRÉ DE LA GARRIGUE »

JEUDI 13 NOVEMBRE

19H VERNISSAGE DES EXPOSITIONS
« FEMME VIE LIBERTÉ »
ET « DES TARNAISES SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ »
EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 15 NOVEMBRE

TÉLÉTHON 2025
SALLE POLYVALENTE DE FONTALBA

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
HONORANT LA MÉMOIRE DES SOLDATS TOMBÉS AU COMBAT
PLACE DU VILLAGE D'AIGUEFONDE

JEUDI 20 NOVEMBRE

SPECTACLE À CALMON - 14H30
L'OCCITANIE QU'ES AQUO ?
L'ARTISTE OCCITAN JOANDA NOUS CONTE LE PAYS...

JEUDI 11 DÉCEMBRE

19H VERNISSAGE DE L'EXPO « HISTOIRE DE LA LAÏCITÉ »
LE 9 DÉC. EST L'ANNIVERSAIRE DES 120 ANS DE LA LOI SUR LA LAÏCITÉ,
à cette occasion nous accueillerons une exposition
du musée du protestantisme et de la laïcité de Ferrières
En Salle du Conseil Municipal : CONFÉRENCE ANIMÉE par M. MIALHE,
professeur émérite de Droit à l'Université de Montpellier.

VENDREDI 23 JANVIER 2026

VŒUX À LA POPULATION - SALLE POLYVALENTE DE FONTALBA

AVEC LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Dans le cadre de l'application du code électoral et de son article L52-1, relatif à la communication en période pré électorale, les élus « Aiguefonde Ensemble » ont choisi de ne pas publier de texte.

AVEC LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Alors que l'été s'achève, nous espérons que vous avez pu en profiter pour vous ressourcer. La rentrée scolaire est un moment clé pour beaucoup de familles : nous souhaitons à tous les élèves une année de réussite et d'épanouissement. Nos remerciements vont également aux enseignants, agents municipaux, animateurs, associations et à tous ceux qui rendent cette période plus sereine. En tant qu'élus de l'opposition, nous restons mobilisés pour défendre vos intérêts et porter une vision constructive, transparente et respectueuse du débat démocratique. Nous continuerons à proposer, questionner et alerter si nécessaire.

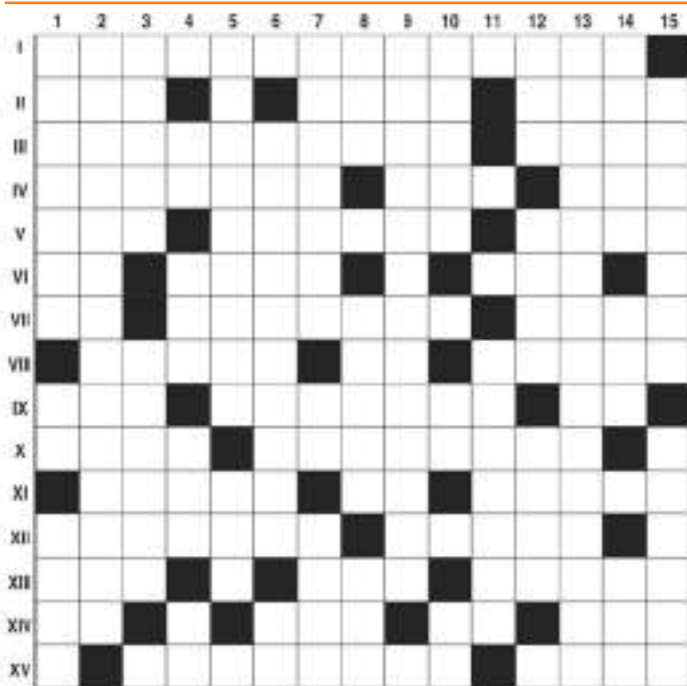
Que cette rentrée soit placée sous le signe du dialogue, de l'engagement et de la solidarité pour faire avancer notre commune.

Les élus du groupe d'opposition municipale.

Bien cordialement - Vivien Lacroux

JEUX !

MOTS CROISÉS • "VICTOR HUGO"

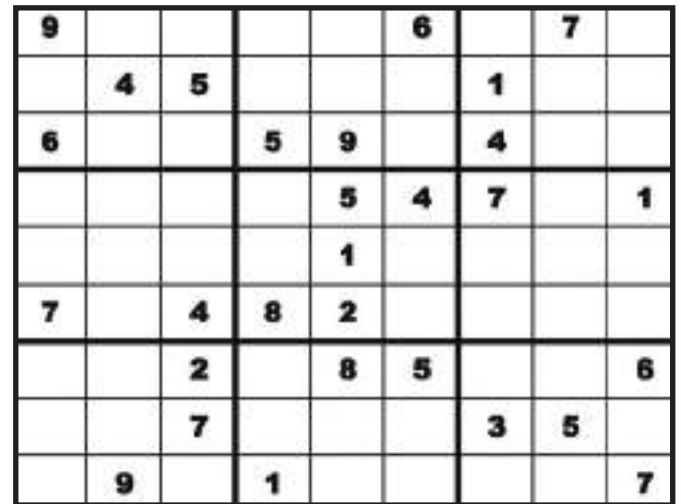


HORIZONTALEMENT

I. Recueil poétique de Victor, de 1856 (Les). **II.** Celle pour le rétablissement de la statue d'Henri 4 date de 1819. Victoire napoléonienne. Connais. **III.** De façon stricte. Durendal est celle de Roland. **IV.** Alcaloïde toxique. Fin de journées. Source de l'Ognon. **V.** Les Teutons en développement. Essayer. Terres en mer. **VI.** Lettres de Juliette. Destin. Patriarche à arche. **VII.** Initiales des prénom et nom de l'auteur des Hauts de Hurlevent. Juliette Drouet et Léonie Biard en ont été de belles. Celui du Panthéon domine toujours l'ancien emplacement des Feuillantines. **VIII.** Entrera dans la bataille. Fin de désir. Un certain code. **IX.** Celle de Jersey accueille la famille Hugo le 5 Août 1852. Charles y est, aux côtés de Léopoldine, à Villequier. Mesure jaune. **X.** Commune des Pyrénées-Orientales. Gainage musculaire. **XI.** Porté aux nues. Initiales du nom de Charles-Augustin, ami de Victor et d'Adèle. Habit. **XII.** 6, Place Royale sera celle des Hugo pendant 16 ans. Dans la Légende des Siècles, elle dure 5 jours entre Roland et Olivier. **XIII.** Général sudiste. Fin Octobre. Cérémonials. **XIV.** Aux lisières de Bièvres. Léopoldine l'avait pris dans son âge enfantin. Lieu de départ pour les enchaînés pour le bagne. Colère d'hier. **XV.** La maîtresse de Victor pendant 50 ans. Saisons des vacances aux Roches.

VERTICALEMENT

1. Euphrasie, de son vrai prénom. En plein ciel. C'est le nom que donne Victor à Blanche Lanvin, dans ses Carnets. **2.** Recueil poétique de 1826. **3.** Petit-Georges est celui d'Adèle. **4.** Charles Vacquerie est celui de Victor et d'Adèle. **5.** Fin de souper. Celui de Lanka, c'est ex-Ceylan. Dupée. Tel Victor au bain de mer. **6.** Celui de Victor était en hauteur pour écrire debout. Point besoin de cette drogue pour exalter notre homme. **7.** Excitantes. Tête de Pinson. **8.** Erotisa. Toto en tête. Il mérita sa retraite, après la Berezina. **9.** Général américain qui brilla dans la campagne du Mexique. Ceux du clan Hugo étaient solides. Ce que fait l'Homme de Victor Hugo, en 1869. **10.** Cette œuvre de 1872 raconte les douze mois de douleurs en tout genre (L'). **11.** Victor aimait bien faire cela sur ses servantes. Deux lettres de Meurice. Ile de départ pour Cayenne. **12.** Ce qu'était l'ami Louis Boulanger. **13.** Se lance. Tel l'air des îles anglo-normandes. Gavroche en quelque sorte. **14.** Ou Badinguet, ou Boustrapa. **15.** Victor avait le sien à l'hémicycle. Joli mois des roses pour mourir. Long temps. **15.** Tel notre Victor qui ne promettait pas tant à sa naissance. Il aimait à les voir nues, autant que les pieds.



SUDOKU



8	2	1	3	6	8	7	8
3	4	8	2	7	8	1	8
6	7	8	1	9	1	4	2
2	6	8	3	4	7	8	1
8	8	8	1	7	3	3	4
7	1	4	8	2	3	6	8
4	3	2	7	8	5	9	1
1	8	7	4	6	8	3	2
8	8	8	1	3	2	8	4

Les Petits Bonheurs d'Automne

Du 10 au 12 octobre

Vendredi 10 19h - VERNISSAGE



Danielle Médina
Aquarelles
Francis Barthe Rolland
Dessinateur, Peintre et Poète amateur



CALMON

Samedi 11

14h - Départ randonnée

Rendez-vous sur la place de CALMON - Visite commentée par Mr Vancappel sur le Sentier Découverte du Patrimoine
GOUTER OFFERT A L'ARRIVEE

20h30 - CONCERT de JAZZ

Au Temple de Calmon

ROYAL SWING reprend les grands standards du jazz et du swing avec une énergie et une joie incroyable!

Dimanche 12

**9h - 17h Pressage des pommes
& élaboration du jus**

Présentation des activités du foyer de Calmon -
"Mercat" de produits locaux - Machine à peler
les châtaignes - Vente de châtaignes grillées...

14h - "Observation de la biodiversité"

Sortie botanique animée par Philippe
DURAND de la Société Tarnaise des
Sciences Naturelles

**A partir de 15h : atelier dessin avec
Patrice CAMPARMO**

**Atelier Peinture
et Aquarelles
avec
Danielle Médina**



Toute l'après midi

**venez découvrir et jouer avec des
jeux en bois avec la compagnie
"jeux m'amuse"**

Restauration sur place possible

